



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 9 SEPTEMBRE 2015

À 17 H 03

PROCÈS-VERBAL 15-07

Sont présents :

M. Bruno Vachon	Président
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice
M. Robert Y. Pouliot	Administrateur

Mme Danielle Berthold et M. David Price avaient motivé leur absence.

Étaient aussi présents :

Mme Huguette Dallaire	Directrice générale et secrétaire
M. Michel Cloutier	Directeur du service de l'exploitation et de la livraison du service client
M. Patrick Dobson	Directeur du service de l'entretien et de l'environnement client
Mme Suzanne Méthot	Directrice des finances et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -**

RÉSOLUTION 066-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2015 -**

RÉSOLUTION 067-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la secrétaire soit et est dispensée de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 juin 2015.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 juin 2015 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2015 -**

Les suivis qui devaient être effectués ont tous été réalisés.

5. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -**

RÉSOLUTION 068-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé avec le retrait des points 8 et 9 et l'ajout des sujets suivants au point 17:

- a) Modification à l'horaire de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration pour le mois d'octobre 2015
- b) Dépôt des coûts des honoraires professionnels liés à l'étude du dossier d'acquisition de l'Orford Express
- c) Tarification spéciale à 1 \$ dans le cadre de la Journée internationale des aînés 2015 – 1^{er} octobre 2015

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Madame Gertrude Doyon

Madame Doyon commente des observations qu'elle a faites sur le niveau et la qualité de transport en commun, dont :

- Horaire de la veille de Noël et du Jour de l'An;
- Service de la ligne 5 qui ne dessert pas la rue Papineau;
- Fréquence du service en soirée;
- Sensibilisation à faire concernant la civilité;
- Charges à bord aux heures de pointe.

Monsieur Jean-Pierre Guay, président du Syndicat des chauffeurs et chauffeurs de la STS

Monsieur Guay dépose une demande afin que les enfants du personnel, qui sont âgés de 12 à 18 ans, puissent bénéficier gratuitement du transport en commun.

6. RÉSOLUTION – VILLE DE SHERBROOKE – SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE – PROLONGATION DU MANDAT DU MEMBRE USAGER DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN ET DU MEMBRE USAGER DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES -

RÉSOLUTION 069-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la résolution C.M. 2015-1105-00 de la Ville de Sherbrooke prolongeant de deux (2) années le mandat de madame Ariadne C. Echevers comme membre usager des services de transport en commun et le mandat de madame Christine Couture comme membre usager des services de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées, au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Sherbrooke (STS), et ce, à compter du 16 septembre 2015, soit et est déposée sur le bureau.

- ADOPTÉ -

7. **CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE INTÉGRÉ 2015-2016 – CSRS -**

RÉSOLUTION 070-15

Madame Chantal L'Espérance déclare son intérêt et se retire.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le président et la directrice générale soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke (STS) avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), le contrat de transport scolaire intégré pour l'année 2015-2016 et que celui-ci soit et est conservé aux archives sous le no A15-15.

- ADOPTÉ -

8. **AUTORISATION POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE SERVICE -**

RÉSOLUTION 071-15

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke loue régulièrement des véhicules pour combler les besoins de déplacements du personnel dans le cadre de leur travail;

ATTENDU QU'après une analyse de rentabilité, il appert que l'acquisition d'un véhicule serait plus rentable et offrirait davantage de souplesse dans l'organisation du travail;

ATTENDU QUE la STS a participé à l'appel d'offres regroupé de CSPQ pour le véhicule acquis en avril 2015 et que conséquemment elle peut via le même appel d'offres procéder à une commande additionnelle;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que ce conseil autorise la directrice générale à faire l'acquisition d'un véhicule Jeep Grand Cherokee auprès du fournisseur Chrysler Canada inc., dans le cadre de l'appel d'offres du Centre de services partagés du Québec, au montant de 32 637,00 \$ plus taxes.

Qu'une demande de subvention soit et est adressée au ministre du Transport tel que prévu au Programme d'aide aux immobilisations.

Que la présente autorisation ainsi que la documentation afférente soient et sont conservées aux archives sous le no A15-16.

- ADOPTÉ -

9. **CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR
« SERVICES D'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ –
TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN » - APPEL D'OFFRES
STS-1036 -**

RÉSOLUTION 072-15

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation (STS-1036) a été lancé auprès de trois (3) firmes spécialisées pour les services de travaux généraux en électricité;

ATTENDU QUE le contrat est pour une durée de 18 mois de la date d'adjudication et/ou au terme du montant maximal de la soumission;

ATTENDU QU'il y a lieu pour assurer la continuité de travaux de prévoir une contingence de 15 % du montant;

ATTENDU QU'une seule soumission a été déposée et a été jugée conforme.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que la directrice générale soit et est autorisée à signer le contrat, pour et au nom de la STS, avec le soumissionnaire GCM ltée sur la base de multiplication des prix unitaires par leurs quantités indiquées au bordereau de prix, pour une période de 18 mois ou un montant total de 73 375,70 \$ plus taxes.

Que la STS soit et est autorisée à augmenter le montant adjugé de 15 % advenant le cas où les quantités consommées soient atteintes et qu'il y a lieu de terminer des travaux.

Que le rapport du Chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A15-17.

- ADOPTÉ -

10. **CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR
«DÉNEIGEMENT DU CENTRE D'OPÉRATION» APPEL
D'OFFRES STS-1037 -**

RÉSOLUTION 073-15

Ont soumissionné :

Déneigement DEMCO inc.	11 899,91 \$
Déneigement de l'Estrie	13 220,98 \$
Les Entreprises Alain Préfontaine	25 064,55 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la plus basse soumission conforme de Déneigement DEMCO inc. pour le service de Déneigement du Centre d'opération au prix de onze mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt-onze (11 899,91 \$) toutes taxes incluses soit et est approuvée.

Que la directrice générale soit et est autorisée à permettre deux levées d'option d'une année chacune si les conditions sont favorables à une telle levée d'option.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A15-18.

- ADOPTÉ -

11. **CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR "SERVICE DE REMORQUAGE POUR AUTOBUS" - APPEL D'OFFRES STS-1038 -**

RÉSOLUTION 074-15

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation (STS-1038) a été lancé auprès de fournisseurs potentiels pour obtenir des prix pour le service de remorquage pour autobus;

ATTENDU QU'une seule soumission a été déposée et a été jugée conforme.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la soumission conforme de «Remorquage Rouillard inc.» pour le Service de remorquage pour autobus au prix de quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-huit dollars et trente-neuf (80 988,39 \$) toutes taxes incluses soit et est approuvée.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A15-19.

- ADOPTÉ -

12. **AUTORISATION DE SIGNATURE – DOCUMENTATION RELATIVE AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC -**

RÉSOLUTION 075-15

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) possède des véhicules routiers assujettis à un Programme préventif d'entretien conformément au *Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers (209 1° RNSVR)*;

ATTENDU QUE la STS doit désigner les personnes autorisées à signer, pour et en son nom, tous les documents relatifs au Programme;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que M. Patrick Dobson, ou en son absence M. Philippe Lussier, soient et sont autorisés par la présente à signer, pour et au nom de la STS, tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec.

- ADOPTÉ -

13. RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2015 -

RÉSOLUTION 076-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport financier au 30 juin 2015 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

14. COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ) – 14, 15 ET 16 OCTOBRE 2015 -

RÉSOLUTION 077-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les membres désignés par le conseil d'administration soient et sont autorisés à participer au Colloque de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et que la Société de transport de Sherbrooke assume les frais inhérents à leur participation.

- ADOPTÉ -

15. COLLOQUE D'AUTOMNE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DU TRANSPORT URBAIN – 21 AU 25 NOVEMBRE 2015 -

RÉSOLUTION 078-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les membres désignés par le conseil soient et sont autorisés à participer au Congrès d'automne de l'Association canadienne du transport

urbain (ACTU) et que la Société de transport de Sherbrooke, à titre de membre de cette Association, assume les frais inhérents à leur participation.

- ADOPTÉ -

16. **BORDEREAUX DE LA CORRESPONDANCE -**

RÉSOLUTION 079-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les bordereaux de la correspondance reçue pour les mois de juin, juillet et août 2015 soient et sont déposés sur le bureau.

- ADOPTÉ -

17. **A) MODIFICATION À L'HORAIRE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2015 -**

RÉSOLUTION 080-15

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le calendrier des assemblées ordinaires adopté par le conseil, résolution numéro 004-15, soit et est modifié comme suit pour le mois d'octobre 2015

Date	14 octobre 2015
Heure	16 h
Lieu	Centre administratif de la STS, salle du Conseil

- ADOPTÉ -

B) DÉPÔT DES COÛTS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS LIÉS À L'ÉTUDE DU DOSSIER D'ACQUISITION DE L'ORFORD EXPRESS -

RÉSOLUTION 081-15

CONSIDÉRANT QUE les trois contrats suivants ont été confiés dans le cadre de la proposition de donation de l'Orford Express :

- **Canarail** : évaluation du train touristique;
- **Lavery avocats** : services conseils juridiques en lien avec le projet d'acquisition et rédaction d'une entente de principe;

- **Raymond Chabot Grant Thornton** : analyse financière pour la mise en place d'une filiale et l'acquisition du train;

CONSIDÉRANT QUE ces contrats ont été confiés de gré à gré par la direction générale, car il a été estimé initialement que la dépense liée à chacun de ces contrats serait de moins de 25 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la complexité du dossier, les changements d'orientation en cours d'analyse et les délais imposés par le donataire ont entraîné beaucoup plus de travail qu'anticipé par la firme d'avocats et la firme de comptables;

CONSIDÉRANT QUE le total des honoraires payés dans le cadre de ces contrats est de 111 369,05\$ réparti comme suit :

Canarail	7 226,18 \$
Lavery avocats	56 514,47 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	47 628,40 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre acte du rapport de la directrice générale sur les honoraires professionnels liés à l'étude du dossier d'acquisition de l'Orford Express.

- ADOPTÉ -

C) TARIFICATION SPÉCIALE À 1 \$ DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS 2015 - 1^{ER} OCTOBRE 2015 -

RÉSOLUTION 082-15

ATTENDU QUE le 1^{er} octobre de chaque année a été décrété par l'ONU « Journée internationale des aînés »;

ATTENDU QUE La Maison des Grands-Parents de Sherbrooke souhaite organiser une activité d'envergure et faciliter la participation des aînés par une plus grande accessibilité au transport en commun;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que ce conseil autorise la STS à supporter l'initiative de la Journée internationale des aînés en adoptant un tarif spécial à 1 \$, pour la journée du 1^{er} octobre 2015, pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

- ADOPTÉ -

MESSAGE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Madame Chantal L'Espérance souhaite une bonne rentrée à tout le monde.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 17 h 30

Sherbrooke (Québec), le 9 septembre 2015

Le président,

Bruno Vachon

La secrétaire,

Huguette Dallaire